



Le 12 août 2009

À tous les membres en règle de la Fédération Québécoise de ski acrobatique.

Voici venu le temps de procéder à l'élection du président de la FQSA pour un mandat d'une durée de 2 ans se terminant en 2011.

Pour ce faire, vous devez être membre en règle de la FQSA et faire parvenir votre candidature 15 jours avant l'assemblée générale annuelle qui sera tenue le 29 septembre 2009. Votre candidature doit être appuyée par 2 autres membres en règle.

Le président est élu par l'assemblée générale annuelle à majorité simple des voix exprimées.

Vous devez faire parvenir le tout à :

cgagne@fqa.com